Document generated on 04/17/2024 7:27 a.m.

Continuité

CONTINUITÉ

Quel avenir pour l'archéologie ?

Number 135, Winter 2013

URI: https://id.erudit.org/iderudit/68288ac

See table of contents

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)
1923-2543 (digital)

Explore this journal

Cite this article

(2013). Quel avenir pour l'archéologie ? *Continuité*, (135), 49–50.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 2013

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

QUEL AVENIR POUR L'ARCHÉOLOGIE ?

Au début de l'année 2012, le gouvernement fédéral a mis les Canadiens et les Québécois devant un fait accompli : des coupes brutales et aveugles dans les services de Parcs Canada réduisaient à peau de chagrin les postes de professionnels en archéologie au bureau régional (entendre ici à Québec pour le Québec) et rapatriaient à court terme les collections archéologiques constituées au fil des dernières décennies vers Ottawa, au mieux, vers Gatineau. Pour le Québec, une réduction massive des effectifs fait en sorte que, à brève échéance, il ne restera plus qu'un archéologue et un conservateur des collections dans un service qui comptait jusqu'alors 12 professionnels qui se consacraient à la recherche et à la diffusion de la connaissance. Ailleurs au Canada, les compressions mettent à mal les bureaux régionaux de Halifax, Cornwall, Winnipeg et Calgary. Nombreux sont ceux qui ont réagi. On reproche à cette décision de ne poursuivre qu'un objectif économique à court terme, sans égard à l'importance de ces collections archéologiques et ethnologiques pour le pays. Sans égard non plus à la qualité de la recherche et au nécessaire contact avec les populations chez qui ces artéfacts ont été mis au jour.

Dans une lettre adressée au ministre responsable du dossier, Peter Kent, l'Association des archéologues du Québec (AAQ) rappelait que « les archéologues de Parcs Canada ont réalisé des travaux sur des sites majeurs tels que les fortifications de la vallée du Richelieu, la redoute Dauphine, les fortifications de Québec, les forts et châteaux Saint-Louis, les forges du Saint-Maurice, le réseau des canaux du Canada, le parc Forillon et le fort Témiscamingue. Ils ont documenté un patrimoine unique, touchant notamment l'histoire militaire et la traite des fourrures ». Et elle souligne du même souffle que « les coupes sombres proposées par le gouvernement Harper risquent de placer, pour les générations futures, ce capital scientifique dans un état plus que précaire et sans normes de conservation adéquates ».

Ça sert à quoi ?

L'archéologie enrichit la connaissance de l'occupation du territoire et, par conséquent, l'histoire du pays, grâce entre autres aux vestiges mis au jour lors des campagnes de fouilles et aux recherches qui y sont associées. Le ministère de la Culture et des Communications du Québec estime que le patrimoine archéologique actuel du Québec couvre environ 12 000 ans d'occupation humaine du territoire.

L'archéologie ouvre à la connaissance de l'occupation du territoire, de la mouvance des populations qui l'ont occupé, de leurs modes de vie et éclaire sur l'évolution technologique, que ce soit à l'époque préhistorique ou historique.

Par ailleurs, les lieux historiques jouent un rôle de premier plan dans l'industrie du tourisme culturel, industrie à laquelle l'archéologie contribue en approfondissant la signification des lieux, ce qui se traduit par une fréquentation accrue des sites. À n'en pas douter, les coupes auront une répercussion négative sur cette fréquentation et, forcément, une incidence directe sur le développement de cette industrie. C'est particulièrement vrai dans une ville du patrimoine mondial de l'UNESCO telle que Québec.

À partir de 2005, Parcs Canada recueille plusieurs artéfacts et données en réalisant des fouilles archéologiques sous la terrasse Dufferin. Y est entre autres mis au jour un complexe domestique datant du XIX^e siècle.

Photo : Manon Goyette, Parcs Canada

Enjeux

La société tout entière a un devoir de développer et de maintenir la connaissance qui permet de protéger et de conserver l'histoire du pays et des régions. Étonnamment, au Québec et au Canada, l'archéologie semble susciter moins d'intérêt que dans d'autres pays où elle est associée étroitement à l'identité nationale. Les dirigeants d'ici y voient trop souvent une source de dépenses plutôt qu'une source de connaissance que la collectivité peut s'approprier pour peu que

En étudiant les vestiges des quatre forts et des deux châteaux Saint-Louis, résidences des gouverneurs français et de plusieurs gouverneurs anglais, on revisite une histoire de Québec s'étendant de 1620 à 1834.

Photo : Pierre Lahoud

la diffusion soit assurée. Au cours des dernières années, on a vu à Québec le projet de valorisation de l'îlot des Palais, premier lieu de pouvoir du pays, mis indéfiniment de côté, et ce, dans l'indifférence quasi générale.

Ce que Parcs Canada a réussi dans ses parcs et ses sites, au fil des décennies, et plus récemment, ce que le Réseau Archéo-Québec est parvenu à accomplir avec son Mois de l'archéologie, c'est de rapprocher le public des lieux de fouilles et des découvertes ; d'intéresser à la profession et de la faire comprendre ; de rendre l'histoire vivante et accessible au moyen d'objets qui éveillent la curiosité et l'intérêt. À juste titre, les professeurs d'histoire et les archéologues rappellent que « les recherches en archéologie aident la communauté et ses visiteurs à mieux apprécier le passé et permettent de mieux saisir notre identité et la richesse de notre histoire ».

Diminuer les ressources humaines et financières, éloigner les chercheurs des collections, centraliser ces collections alors qu'elles appartiennent aux collectivités où elles ont été découvertes sont autant de signaux que l'histoire et la connaissance ont une importance très relative aux yeux d'Ottawa.

Comment ensuite intéresser les jeunes à l'archéologie ? Quel signal envoie-t-on aux universités qui forment les archéologues ? Le risque est de désintéresser des cohortes entières de cette pratique scientifique. Pourtant, il faudra bien qu'il y ait une relève demain. Où la trouverons-nous ? Centraliser les collections diminuera forcément les recherches. Dans le cas de Québec, les professeurs du Département d'histoire de l'Université Laval se demandent à juste titre s'il est normal qu'ils doivent parcourir plus de 400 km pour consulter et étudier des collections liées au joyau du patrimoine mondial qu'est la ville où siège leur université. On peut présumer d'un rapport différent des étudiants et stagiaires avec les collections dans un avenir proche, la distance limitant les possibilités offertes.

Quel est l'avenir de l'interprétation sur les sites mêmes où ces collections archéologiques ont été présentées depuis parfois des décennies ? Plutôt que de servir le développement de la connaissance historique des milieux qui les ont vues naître, ces collections ne risquent-elles pas de tomber dans l'oubli ? Aucune vision de ce qui adviendra d'elles n'a été pour l'heure clairement définie.

Principes qui doivent guider les décideurs

Dans l'intérêt public, l'État doit :

- assumer le leadership en matière d'archéologie : acquisition de connaissances, protection des sites, recherche, diffusion ;
- élaborer une vision d'ensemble et, à long terme, du développement des connaissances ;
- se doter d'un plan d'action en la matière ;
- assurer une disponibilité de moyens pour soutenir le développement du secteur : ressources humaines spécialisées, financement adéquat, etc. ;
- s'associer des partenaires aux autres paliers de gouvernement, dans le milieu institutionnel et dans le secteur privé spécialisé dans le domaine, et ce, dans le respect des champs de compétences et en complémentarité.

La position d'Action patrimoine

Lors de l'assemblée générale annuelle des membres d'Action patrimoine, qui s'est tenue à Trois-Rivières le 11 juin 2012, une résolution unanime a été prise afin de demander au gouvernement fédéral qu'il revienne sur cette décision et qu'il favorise dans un avenir immédiat une collaboration avec les instances provinciales et locales pour maintenir les compétences et les ressources au sein du gouvernement, donnant ainsi un signal clair que le leadership en matière archéologique appartient aux instances publiques.

À l'instar de plusieurs groupes et associations, Action patrimoine a donc demandé au gouvernement fédéral de faire marche arrière et de maintenir des services archéologiques solides au Québec, à même les services de Parcs Canada. Il demande par ailleurs de conserver au Québec et à Québec les collections recueillies sur le territoire québécois au cours des dernières décennies, car les rapatrier dans un service général à Ottawa leur ferait perdre tout leur sens et leur pouvoir d'évocation. Cela reviendrait à gaspiller plus de quatre décennies d'interventions et de recherches en territoire québécois, berceau de la Nouvelle-France et du pays tout entier.

Pour en savoir plus

http://canadianarchaeology.com/caa/fr/coupures-massives-parcs-canada
www.memoireducanada.ca

La chronique Point de mire reflète la position d'Action patrimoine dans certains dossiers chauds.

ACTION PATRIMOINE
Architecture et paysages du Québec